

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

S.A.S.U. 6^{ème} SENS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Au capital de 1000 euros

Siège social : 45 Bis boulevard DAVOUT 75020 PARIS

948 277 520 RCS PARIS

Date : 19/05/2025 Lieu : Paris

L'an Deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 15:30 heure, l'actionnaire de La société 6^{ème} SENS, société par Actions Simplifiée, au capital de : 1000 euros divisé en 100 actions, Immatriculée au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS de Paris

Président et actionnaire unique : Madame LIN ép. FAN Lifeng née le 17/10/1976 à FUJIAN République populaire de Chine, de nationalité Chinoise, demeurant à 18 RES DU PARC 93120 LA COURNEUVE.

Ordre du jour :

1. Transformation de la société SASU en SAS
2. Approbation de l'entrée d'un nouvel actionnaire
3. Modification de la répartition du capital
4. Démission du président actuel
5. Nomination d'un nouveau président
6. Pouvoirs pour formalités

Délibérations :

1. Transformation de la SASU en SAS

L'associé unique décide la transformation de la S.A.S.U « 6eme SENS » en Société par Actions Simplifiée (SAS) pluripersonnelle à compter du 19/05/2025.

Il est rappelé que cette transformation n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle.

LLF

LDL

2. Approbation de l'entrée d'un nouvel actionnaire

L'associé unique autorisé la cession d'action de Madame LIN ép. FAN Lifeng née le 17/10/1976 à FUJIAN République populaire de Chine, de nationalité Chinoise demeurant à 18 RES DU PARC 93120 LA COURNEUVE. Porteur de 100 actions cédés 51 actions à Madame LI ép. RIGAUD Dongdong née le 07/11/1970 à Shandong République populaire de Chine, de nationalité Chinoise, demeurant 66 av DES PILIERS 94210 ST MAUR DES FOSSES

3. Modification de la répartition du capital

La répartition du capital social est désormais la suivante :

- Madame LIN ép. FAN Lifeng : 49 actions, soit 49 %
- Mme LI ép RIGAUD Dongdong : 51 actions, soit 51 %

4. Démission du président actuel

Madame LIN ép. FAN Lifeng déclare démissionner de ses fonctions de Président

5. Nomination du nouveau président

Il est proposé de nommer en qualité de nouveau président de la société Mme LI ép. RIGAUD Dongdong, pour une durée indéterminée.

Le nouveau président accepte sa nomination et déclare n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité pour exercer ce mandat.

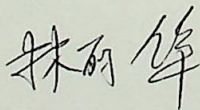
6. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales de publicité et d'enregistrement.

Fait à Paris le 19/05/2025

Madame LIN ép. FAN Lifeng

Signature



Mme LI ép RIGAUD Dongdong

Signature du nouveau président :

